



**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE MAURIENNE ARVAN (SAVOIE)**

RECRUTE

**UN INSTRUCTEUR DROIT DES SOLS (H/F)
Poste à temps non complet, 17 heures 30 par semaine**

La Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan compte 16 communes.

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service commun ADS et l'autorité fonctionnelle de l'instructeur de ce service, l'agent assure l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des communes utilisant ce service.

MISSIONS PRINCIPALES

- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme :
 - ↳ Faire l'analyse technique et juridique des demandes d'autorisation d'urbanisme,
 - ↳ Vérifier la conformité des demandes d'autorisation aux documents d'urbanisme et au droit de l'urbanisme, enregistrer et suivre les dossiers sur le logiciel métier dans le respect des délais, lancer les consultations des services et synthétiser les avis d'experts, lire et analyser différents types de plans, cadastre et documents d'urbanisme (P.L.U., plans de construction ...), suivre l'évolution de la réglementation,
 - ↳ Préparer et rédiger les propositions d'arrêtés des autorisations d'urbanisme, vérifier les éléments nécessaires au calcul de la Taxe d'Aménagement et envoyer ces éléments au service de l'Etat en charge du recouvrement,
- Accueil et information des pétitionnaires et du public :
 - ↳ Accueillir le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage, orienter le pétitionnaire et le public vers les services compétents,
 - ↳ Faire le lien avec les services internes et externes à consulter dans le cadre de l'instruction, entretenir une étroite collaboration et conseiller les secrétaires de mairie.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Maîtrise de la bureautique et de logiciels spécialisés,
- Qualités rédactionnelles, grande rigueur,
- Qualités relationnelles, sens du travail en équipe,
- Capacité à être à l'aise avec tout public,
- Connaissance des acteurs du champ de l'urbanisme,
- Connaissances du droit de l'urbanisme et du droit de la construction et de l'habitation souhaitées,
- Connaissances techniques dans le domaine du bâtiment et capacité à lire et à analyser les plans souhaités.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Relative autonomie dans l'organisation du travail,
- Déplacements fréquents (*véhicule professionnel ou personnel avec remboursements de frais*),
- Discrétion requise concernant les informations personnelles et techniques relatives aux dossiers traités.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Agent titulaire de la fonction publique territoriale, cadre d'emplois des Adjoints administratifs,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation employeur complémentaire santé et prévoyance + CNAS
- Poste à temps non complet 17h30 semaine, à pourvoir le 12 mars 2018.

Renseignements : Sophie BEZAULT, Responsable de l'unité « urbanisme, publicité et habitat » - ☎ 04.79.64.34.40

**Adresser lettre de candidature manuscrite + CV + photo à Monsieur le Président
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
[Centre d'affaires et de ressources – Avenue d'Italie](#)
[73300 Saint-Jean-de-Maurienne](#)
Mél. contact@3cma73.com
Avant le 20 février 2018**